

Affaires courantes

Il s'agit du rapport de la délégation officielle qui a représenté le Canada à la 82^e conférence interparlementaire tenue à Londres, au Royaume-Uni, du 4 au 9 septembre 1989.

Monsieur le Président, permettez-moi de préciser que cette 82^e conférence a souligné de façon particulière le centenaire de l'Union interparlementaire et que la délégation canadienne fut très fière de représenter le Canada aux cérémonies d'ouverture de la conférence, dont l'inauguration fut faite en présence de Son Altesse royale, la Reine Elizabeth, et du très honoable premier ministre de Grande-Bretagne, Margaret Thatcher.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

[*Traduction*]

PÉTITIONS**VIA RAIL**

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une autre pétition en faveur de VIA Rail.

Cette pétition porte la signature d'un certain nombre de Canadiens qui rappellent que le service voyageurs de VIA Rail est essentiel pour beaucoup de gens et qu'il fait partie de la vie canadienne depuis plus de 100 ans.

• (1110)

Ils croient que la compression de 500 millions de dollars sur quatre ans, que le gouvernement a annoncée, réduira le service voyageurs et compromettra l'existence de tout le réseau ferroviaire canadien.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de maintenir le réseau de VIA Rail, d'améliorer son matériel actuel et de garantir à cette société suffisamment de fonds pour lui permettre de s'acquitter de son mandat qui est d'assurer un service voyageurs au Canada.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Tom Wappel (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter deux pétitions qui ont été certifiées conformes. Elles traitent du projet de taxe sur les produits et services et sont signées par des électeurs de la circonscription de Scarborough-Ouest.

Elles comptent en tout 53 signatures, et tous ces gens demandent au gouvernement de ne pas aller de l'avant avec cette taxe odieuse.

LA RÉVISION DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE D'EXTRADITION

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions qui demandent au gouvernement de réviser nos lois d'extradition.

Elles sont signées par 3 037 citoyens d'Edmonton—Strathcona.

VIA RAIL

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment certifiée par le greffier et signée par les gens de Thunder Bay qui, le 15 janvier prochain, perdront leur service voyageurs.

C'est d'autant plus important que, le week-end dernier, la première chute de neige de l'hiver dans le nord de l'Ontario a empêché plusieurs collectivités d'avoir accès aux transports aériens et routiers. Le train était le seul mode de transport accessible. Si cela se produisait le 15 janvier, ces gens n'auraient accès à aucun moyen de transport.

J'ai l'honneur de présenter cette pétition certifiée conforme qui a été signée par les gens de Thunder Bay.

[*Français*]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, moi aussi, j'aimerais présenter des pétitions de gens de Thunder Bay qui demandent au gouvernement de revenir sur sa décision et de continuer à donner les services de train-passagers.

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter en cette Chambre une pétition venant de gens de Thunder Bay qui font connaître leur mécontentement vis-à-vis des plans du gouvernement en ce qui a trait aux coupures de VIA Rail.

[*Traduction*]

Ces gens craignent de perdre de nombreux parcours ainsi que des milliers d'emplois. Ils demandent au gouvernement de réexaminer sa décision et de renoncer à démanteler le réseau de VIA Rail.

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 475 de mes électeurs, qui demandent au gouvernement de maintenir le réseau actuel de VIA Rail, d'améliorer son matériel et de garantir à la société l'appui nécessaire pour assurer un service voyageurs, comme l'exige son mandat.